

**Demande de subvention dans le cadre de  
« l'accompagnement des projets  
pédagogiques innovants des IUT » - IUT de  
Toulouse-Auch-Castres.**

## Conseil d'administration du 21 septembre 2020

### Délibération 2020/09/CA-072

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;*

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;*

*Vu le dispositif « Accompagnement des projets pédagogiques innovants des IUT de la Région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée » du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers demandent une subvention à la Région Occitanie dans le cadre du dispositif SRESRI « Accompagnement des projets pédagogiques innovants des IUT » 3<sup>ème</sup> vague, année 2020 concernant les projets suivants :**

- **Site d'Auch pour un montant de 57 000 € ;**
- **Site de Castres pour un montant de 117 000 € ;**
- **Site de Toulouse pour un montant de 177 430 €.**

Toulouse, le 21 septembre 2020  
Le Président,



 A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.M. Broto'.

Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 36  
Nombre de membres présents ou représentés : 33

Nombre de voix favorables : 33  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0